

d'observation émise par l'Autorité Environnementale dans le délai échu le 12 décembre 2019". Cet élément transmis par bordereau aux mairies où se trouvaient des dossiers d'enquête, a été annexé aux pièces du dossier à Contigné le 6 janvier 2020, lors de la première permanence du CE.

7 – LES OBSERVATIONS DU PUBLIC

7.1 Analyse par le Commissaire Enquêteur :

Peu de participation du public pour cette enquête, dont l'enjeu est cependant important pour le devenir de la commune.

Globalement les personnes qui se sont manifestées, correspondent à des propriétaires ou à des riverains de parcelles concernées par les deux secteurs qui seraient zonés en 2AU.

Les registres présents en Mairies de Champigné et de Châteauneuf-sur Sarthe ne comportent aucune observation.

7.2 Registre de la Mairie déléguée de Contigné :

- Le 29 février 2020, Madame GUIMAS Lydie est venue déposer un document de 11 pages et s'entretenir avec le Commissaire Enquêteur. Le document a été annexé au registre (observation numéro 1).
- Le 7 mars 2020, Monsieur GUIMAS Vincent est venu déposer un document de 8 pages et une annexe, qu'il nomme « autre version », dans le registre (observation numéro 2). Il m'a été confirmé le 12 mars 2020, que ce deuxième document venait en lieu et place du premier, déposé le 29 février.
- Le 10 mars 2020, Monsieur H. LORILLEUX inscrit une observation (numéro 3) sur le registre.
- Le 12 mars 2020, Monsieur SEGRETAIN Vital accompagné de ses deux frères, vient en entretien avec le Commissaire Enquêteur, comme cela avait été le cas le 29 février 2020 et dépose 4 documents correspondant à quatre observations (4,5,6 et 7). Ces quatre documents sont annexés au registre.

7.3 Quatre observations ont été transmises par Emails sur l'adresse prévue à cet effet :

- Le samedi 29 février 2020 de Madame GUIMAS Lydie, (observation 8)
- Le lundi 9 mars 2020 et le 10 mars 2020, de Madame VIOT Mélanie (observations 9 et 10)
- Le jeudi 12 mars à 17h32, de Monsieur et Madame BODIN (observation 11).